

La métallurgie à la Vallée de Joux

C'est un domaine immense que nous n'aborderons ici que par les écrits du professeur Piguet figurant dans ses ouvrages : Chenit III, 1971, et Vieux métier, 1999.

Il en a été parlé d'autre part, du même auteur, dans tous ses autres ouvrages, tant sur la commune du Lieu que sur la commune du Chenit.

Par ailleurs Paul-Louis Pelet a analysé la métallurgie à la Vallée de Joux (et ailleurs) dans ses monumentaux ouvrages auxquels nous renvoyons le lecteur attaché à cette industrie : Fer – charbon – acier dans le Pays de Vaud, **, la lente victoire du haut fourneau, Lausanne, 1978 et Fer – charbon – acier dans le Pays de Vaud, ***, du mineur à l'horloger, Lausanne, 1983.

On lira d'autre part avec attention : Paul-Louis Pelet et Lucienne Hubler, Ressources minières et politique vaudoise, 1798-1848, Droz, 1971, et : Paul-Louis Pelet, Sidérurgie frontalière, Bon Port, 1623 – Pontarlier, 1820, deux essais sur des forges du Jura, Droz, 1971.

On sait que les grandes forges de la Vallée étaient tenues par des « étrangers », genevois principalement. Pour cette raison que les Combiens ne disposaient pas, en général des ressources financières nécessaires pour entrer dans le jeu complexe de ces grandes entreprises. Seuls les Rochat des Charbonnières, et les Berney à l'Abbaye, purent rivaliser à l'occasion. Vinrent aussi au Brassus les Jaquet de Vallorbe qui, avec leur mainmise sur la production de charbon de bois de la Vallée, étaient quasiment dans la place.

Une industrie métallurgique qui occupa nos Combiens pendant des siècles. Ils étaient alors pour la plupart simple employés de ces grandes entreprises, transporteurs de charbon de bois ou d'objets manufacturés, ou indépendants en possédant leurs petites forges, et celles-ci étaient multiples.

Il ne semble pas tout à fait judicieux en conséquence de suivre le juge Nicole les yeux fermés qui écrit :

Ces habitans se virent effectivement, par là (suite à l'incendie des forêts), comme forcés de chercher quelque'autre voie que le travail des bois, pour fournir à leur subsistance, et l'on peut dire que ce fut proprement alors qu'ils commencèrent à s'apercevoir que tous les hommes ne sont pas faits pour un même genre de travail, mais que les uns sont propres à certains ouvrages et les autres à d'autres, et que c'est cette diversité de goûts et d'inclinations qui apporte le plus de profit et de commodités dans la société¹.

Ce texte prouve que le juge Nicole n'avait pas en tête à ce moment-là les nombreuses forges qui œuvraient depuis des siècles et qu'il fait naître des

¹ Notice historique sur la Vallée de Joux, 1840, p. 394.

industries autres que le bois bien après que nos Combiens aient appris à manier le marteau.



Forgerons maréchaux-ferrant à l'œuvre.

Les forges. Les forges jouèrent autrefois un rôle de premier plan à la Vallée. Si le minerai, tant fer en grain qu'en amalgame était pauvre, le charbon pour le fondre abondait. Le précieux minerai se rencontrait surtout aux Charbonnières; dans la forêt du Risoud, à l'occident du Salliat; au Bas du Chenit. L'exploitation en fut assurée par des maîtres de forges venus du dehors.

En 1480, Vinet Rochat créait un martinet à l'Abbaye, sur le torrent de la Lyonne. Mais cet établissement périclita. Il fallut l'abandonner avant 1525.

Les descendants de Vinet, émigrés aux Charbonnières, continuèrent à s'intéresser à l'industrie du fer. Ils obtinrent d'abord la concession du cours inférieur du ruisseau de la Sagne pour y édifier des usines métalliques et autres (1514). En 1549, les frères Jean et Jacques Rochat feu Vuillemin reconurent posséder sur ce point : un martinet à fondre et à forger le fer; une moule (meule) pour mûler tous aysemens, ainsi qu'une raiasse de construction plus récente. Ces établissements, ferrière comprise, suspendirent leur exploitation avant l'an 1600. L'abandon du martinet, placé à proximité des mines de fer, ne laisse pas de surprendre ("Affaire Rigaud" 30/31).

Les prénommés Rochat frères se virent concéder, dix ans plus tard (1524) le lieu dit l'Embossiex (patois aebocoo). I ils y édifièrent une forge, un martinet à faire et battre fert, une raiasse, un moulin. Autre appellation de ce secteur "Bettafolz" (boutefeu) ancien terme pour hautfourneau.

Quelque 80 ans plus tard, le 16 avril 1602, les descendants de Rochat firent cession de leurs droits sur Bonport à l'industriel genevois Hyppolyte Rigaud (prix fl.25000) ("Affaire Rigaud" p. 11 et 12).

Mais l'entrepreneur maître de forges eut la malencontreuse idée de tamponner l'entonnoir en 1526 ou 1527. Une inondation en résulta. Les autorités, puis le bailli s'en mêlèrent. Ce dernier avança les fonds nécessaires au vidage des entonnoirs, quitte à se faire rembourser par les héritiers de Rigaud et les propriétaires riverains (1530) ("Affaire Rigaud" 9). On ignore quand les usines métalliques de Bonport cessèrent leur activité (peu après 1530, pensons-nous). Le moulin et la scierie disparurent par contre à une époque récente (18) L'entonnoir du Martinet, signalé par la feuille 297 de la carte Siegfried, rappelle le souvenir de la ferrière disparue. On le trouvera un peu au Midi de l'entonnoir de Bonport proprement dit.

A l'Abbaye, H. Rigaud disposait de biens autrement conséquents que ceux de Bonport : 1^o du moulin édifié par les Berney en 1544 (par l'intermédiaire des Mayer de Romainmôtier et des Varroz de Brassus) 2^o d'une scierie (scie de bas actuelle), acquise de Berney en 1605. 3^o de maisonnettes pour rotirer (emmagasiner) le charbon. 4^o de la maison Languetin. 5^o de leur raiasse. 6^o du bouard, soit machine à écraser le minerai. 7^o du haut-fourneau. 8^o d'une autre petite maison (il ressort de cette énumération que les Languetin, industriels d'origine comtoise, disposèrent dans ces parages, outre la raiasse reconnue en 1531 et 1549, d'usines métallurgiques reprises par Rigaud à une date incertaine au cours de la 2^{de} moitié du XVI siècle) (Affaire Rigaud, FAVJ) Rochat, maître de forges en Bonport. S'établirent en Comté où leur nom se déforma en Rochot. Ces illustres personnages obtinrent confirmation de leur origine en 1774.

8^o d'un affûtage, soit tannerie dont l'emplacement demeure visible. 9^o d'une moule pour mouler et parer destraux et glai-ves. 10^o au quartier de l'ancien four monacal d'une forge dite d'arsier (acier) ("Affaire Rigaud" note 27). La fabrication de l'acier par des procédés rudimentaires introduite par Rigaud disparut sans doute au décès de l'industriel. Elle s'implanta pareillement au Brassus dans les établissements des Varro, combourgeois de Rigaud; certaines plaques d'acier, de qualité supérieure, mises au jour naguère sur ce dernier point, se chargent d'en témoigner.

Dans le même secteur, Rigaud disposait enfin d'une maison d'habitation pourvue de grange et d'étable (bien que notre genevois n'eut guère de terres) ("Affaire Rigaud" 26). On aimerait pouvoir établir quand l'acièrerie de l'Abbaye disparut. Les vieillards de la région ignoraient qu'il y eut jamais eu de construction sur ce point.

L'usiner Rigaud, le plus important contribuable du Haut Vallon, payait une cense annuelle de 20 florins (environ 100 fr) outre 6 douzaines de et deux pléons d'ouvrés (paquets de filasse de 1er choix), une coupe d'orge (65 litres) et 3 d'avoine ("Affaire R" 27 - 28).

En vue d'assurer le développement de ses entreprises métallurgiques, Rigaud reprit le monopole de l'exploitation des mines de fer dans toute la Vallée. Cette exclusivité fut d'abord l'apanage de J. Pollens de Vaulion (4 juillet 1561). Mais la convention n'ayant pas été mise en plénière exécution, P Pollens recourut à Ll.Ee. qui lui donnèrent raison (1573). J.P. obtint en emphytéote perpétuelle toutes les mines la seigneurie du Lieu (sans toutefois déroger aux autres *abusages* et accensements de mines faits préalablement (cette restriction jouait en faveur de la ferrière des Charbonnières et des usines de Brassus).

Le droit de mines, 29.1.1592 (Affaire Rigaud"18) passa de Pollens aux Mayor, des Mayor aux Varroz et finalement des Varroz à Rigaud ("Affaire R.28).

N.B. Nous sommes mal renseignés sur l'activité des frères Mayor à l'Abbaye (Jacques et André de Romainmôtier). Ils consentirent à construire un moulin pour ceux du Chenit moyennant 500 florins, mais ils ne purent s'exécuter. Leurs biens furent vendus au plus offrant (1592) (Nicole 338/9 "Nos premiers Capt" 17 sq).

D'autres usines métallurgiques firent apparition au XVI^e siècle sur le ruisseau du Brassus, source de force motrice prête à s'offrir.

Le doyen de nos historiens locaux rapporte que des vestiges de forges et de rouages furent retrouvés de son temps (vers 1785) à quelque distance du cours du torrent. On regrette que l'emplacement n'ait pas été précisé. Le lit inférieur du ruisseau peut s'être trouvé plus au nord que le lit actuel. La ferrière hypothétique signalée par Nicole daterait-elle de la haute époque où Saint-Oyens de Joux entretenait des relations continuelles avec sa succursale de Romainmôtier ? Remonterait elle même aux Romains ? Trois pièces romaines trouvées dans le voisinage rendent moins invraisemblable une suggestion aussi hardie.

Les rouages retrouvés dans l'ancien lit le furent-ils en contrebas de la Lande, un peu au midi de l'ancien cimetière ? Divers indices signalés dans mes "Notes sur les anciennes ferreries" p.41 et dans mes "Défrichements au Brassus" incitent à la supposer.

Les prémontrés désireux de tirer parti de la force motrice du Brassus cédèrent leurs droits sur le torrent à un industriel dont le nom ne nous est pas parvenu. Une ferrière ou autres établissements s'élevèrent en ces parages vers la fin du régime savoyard. Pareille tentative se révéla prématurée, vu l'éloignement du village du Lieu, seul débouché possible.

L'abandon des établissements par l'usiner anonyme se produisit avant 1526. A cette date, le territoire en question ne semble plus appartenir à personne. Aucune reconnaissance de l'époque ne le concerne.

(page 16a du ms, allusions aux mêmes faits et indices signalés à la page précédente : Une ferrière moyennageuse aurait précédé l'usine anonyme concédée par les Prémontrés. Elle daterait de l'époque où St-Claude en relations journalières avec Romainmôtier avait besoin d'une étape avec force motrice pour y travailler le fer nécessaire au ferrage des bêtes (fers de mulets déjà connus au XI s.)

On peut même se demander si les Romains n'eurent pas une "usinette" en cet endroit. Trois pièces romaines découvertes dans les parages du Brassus prouvent que les soldats ou les marchands du grand empire hantèrent les rives du Brassus.

Nicole (287) croyait même à une colonisation primitive de la vallée, conjecture basée sur la découverte récente (1785) de "fabriques de fer" et d'instruments à rouages dans l'ancien lit du Brassus. Le doyen de nos historiens a malheureusement négligé de préciser l'emplacement de ces premières usines.)

La situation (au point de vue forges sur le ruisseau du Brassus) changea à l'avènement des nouveaux maîtres. Il.Ee. aimait que rien ne se perde. Le 3 janvier 1555, elles abergèrent à Maître Hean Herryer, de Auldenton-lès-Lacon, les vestiges de l'usine délaissée (Défrichement 3 -4) (Annales 396) pour y construire instruments de raiasse, de martinets à faire et battre fert.

Maître Herryer construisit d'abord un moulin au Pont sur le St-Sulpice (1544) et séjourna une quinzaine d'années sur les rives du Brassus. En 1570 (voir sous "Défrichements"8), il remit ses établissements à noble Jérôme Varro, citoyen de Genève. Le terrier de 1600 confirme cette transcription sans en mentionner la date.

Les Varro, aujourd'hui étaints à Genève y apparurent en 1500. Originaires de Moncalieri près de Turin, ils furent reçus bourgeois de Genève en 1521. Leurs armes au lion rampant d'or se retrouvent, mais modifiées, sur l'armoirie adoptée par la fraction de commune du Brassus en 19... (voir Armorial Galliffe). Les Varro résidaient à Genève depuis près de 3/4 de siècle lorsque Jérôme vint se fixer au Brassus.

Après sa mort en 1576, les ayant-droit à sa succession :
(ses neveux : Michel, le secrétaire d'état et Jean-Baptiste Varro, plus Jean Morlot et Paul Voisin dont la parenté nous échappe)

obtinrent l'érection de leurs terres du Brassus en fief noble et lige. La seigneurie comptait ainsi, à l'origine, quatre co-seigneurs. Toutefois la reconnaissance officielle de la seigneurie nouvellement née intervint en 1592 seulement. A cette date, les héritiers du secrétaire et Paul Voisin avaient cédé leurs droits au fief du Brassus à J-B.Varro(1589). Celui-ci fut seul seigneur du Brassus pendant une dizaine d'années. Sa veuve, demoiselle Françoise Morlot et ses enfants prêtèrent reconnaissance de leurs biens en 1607 ("Défrichement" 8 - 10). En 1650, Abraham Chabrey administrait les biens de Loys Varro, fils majeur de Jean-Baptiste. Il eut à soutenir un procès avec la commune du Chenit ("Nicole" 369) au sujet de la "soufferte" (droit d'habitation).

Abraham Chabrey, cette fois qualifié de seigneur du Brassus fit échange avec Ll.Ee. de son droit de vidomnat et de mettralie sur la Vallée avec la dixme du Brassus (1662) (Annales XCVI).

Dernier acte des seigneurs du Brassus : Dominique Chabrey abandonne l'état lilliputien à leurs Excellences pour le prix de 9000 fl (26 mai 1684) (Annales, 462, 465).

On se demande si les usines du Brassus acquièrent une grande importance grâce à l'esprit entreprenant des Varro ? Une comparaison des dîmes exigées des forges du Brassus d'une part et du moulin du Chenit d'autre part, peu après la liquidation de la seigneurie (1695) permet d'en douter. ("Défrichements" 18).

Ll.Ee. s'empressèrent de liquider par parcelles les biens acquis au Brassus. Des usiniers de Vallorbe, les Jaquet, repriront les forges. ("Nicole" 383). Pendant plus d'un siècle, cette famille posséda les usines, sans toutefois acquérir la bourgeoisie du Chenit. Le recensement de 1785 qualifie Jacques Jaquet d'habitant! Sa famille, forgerons résidents compris, se composait de 10 personnes.

(au début du siècle dernier, les Jaquet passaient pour fort dépensiers. Leurs marteaux s'entre-répondaient: "gène bé, modzè tò" - gène, bien mange tout - prétendait la malice populaire. Avant 1813, l'usine passa à des maîtres de forges de Mores, les nommés Perreard et Vandelle. (1813, Municip. 4/5, permission d'établissement aux maîtres Perreard et Vandelle de Mores, propriétaires des forges du Brassus. 1818. (24) : réclamations à leur sujet. 1823. Municip. 39. Les Lays de Jougue pensent établir une usine d'acier au Brassus.)

Vandelle note

Misc. 1929 (couverture) soubassements d'antiques usines découvertes au Brassus en mai 1929 à l'occident de la nouvelle poste. Formidable tronc enfoncé dans le sol. Dut servir de base au martinet. Bois demeuré presque intact.

Il reste à signaler l'installation chez nous d'une usine métallurgique au Bas du Chenit. En 1627, H. de Hannezel le cours de l'eau de l'Orbe passant par le milieu de sa montagne avec faculté d'y construire moulins, raisses, fourneau et forges. Le concessionnaire s'engagea à payer la cense annuelle de 30 florins, plus à livrer quatre grosses chaînes de fer pour les ponts en guise d'entraîne ("Annales" XC pp 444 -446).

Les gisements de fer de la région, auxquels nous reviendrons tantôt poussèrent Hannezel sur ce point écarté et exposé aux déprédations des Bourguignons. Pour les exploiter, H. dut obtenir l'autorisation du Concessionnaire général Rigaud. Ce document ne nous est pas parvenu. (Affaire Rigaud. 35)

Hannezel réussit-il à remplir complètement les obligations contractées envers le souverain ? On ne sait. Des monceaux de pierre et les assises probables d'un pont décèlent seuls l'emplacement des ex-usines. Cette dernière tentative industrielle finit donc elle aussi par être abandonnée. L'emplacement des usines et ses abords devinrent (avec le consentement du souverain sûrement) propriété de la Commune du Chenit. Dès 16... , elle loua chaque années ces terrains sous le nom de forges ruinées.

Cette revue de nos anciens établissements métallurgiques terminée, il y a lieu de donner quelques renseignements sur les mines de fer mentionnées plus haut.

Le minerai utilisé par les usines métallurgiques de la Vallée provenait en bonne partie des mines de Charbonnières. La première exploitation se fit au Croux des Vieilles Mines, au midi du village, au lieu dit en Crullier. Mais antérieurement à l'an 1600, ces premières mines épuisées furent délaissées au profit de gisements plus riches découverts à l'ouest du village. L'entrée du souterrain se trouvait au flanc de la colline, à quelque 300 m. à l'ouest de la ferme de M Jules-Jérémie Rochat. Vers 1850, les enfants faisaient encore à cache-cache dans le souterrain. Depuis, l'entrée a été obstruée par des pierres. L'endroit porte encore le nom de "A la mine." Toute la région avoisinante est parsemée de creux et de bosses. La terre semble avoir été fouillée de fond en comble. Le minerai se transportait au Brassus par barque. Les bûcherons rapportaient de ce dernier village du charbon par contre voiture. Vallorbe servit conjointement de débouché au minerai des Charbonnières, prétend la tradition.

On m'a soumis une dizaine d'échantillons de fer en grain du type boullifer ramassés aux abords des anciennes excavations. Le plus volumineux pèse 120 gr.

Les mines du Solliat, au faite du Risoud fournissaient leur contingent de minerai couleur de rouille. Nous manquons de renseignements sur cette exploitation qui se faisait à ciel ouvert. Le chemin dit des mines tendait vers la pointe sud du lac de Joux. Il paraît donc probable que le minerai se transportait à l'Abbaye où un concasseur dit "borcard" se chargeait de le réduire en menus fragments. En temps de basses eaux (1926) des sortes de pilotis apparurent sur la grève. Il devait s'agir de l'ancien embarcadère à minerai connu sous le nom de bétandier.

Enfin venaient les mines du Bas du Chenit. Deux excavations de peu de profondeur, à 150 m à gauche de la route tendant à Bois d'Amont, en représentent les ultimes vestiges. Ces dépressions portent les noms de Creux à Géquaud et à Bordeaux; sans doute les baptisa-t-on ainsi d'après deux mineurs étrangers chargés de l'extraction. Le premier venait selon quelque probabilité du pays de Gex, son collègue de Savoie. Le surnom de Géquaud, est-ce par hasard ? fut aussi décerné à un obstiné chercheur d'or mis en scène par le romancier Lucien Reynand dans ses "Mineurs de la Dent de Vaulion".

Rien n'a permis d'établir si les mines du Bas du Chenit s'exploitaient déjà par les Varro - ou si l'usiner Hennezel les ouvrit vers 1627.

Encore un détail curieux. Les échantillons de minéral provenant des creux en question sont d'un beau gris brillant rappelant par leur teinte les fameux gisements de Laponie.

La grande industrie métallurgique précéda donc chez nous l'apparition des petites forges de village. Consacrons quelques lignes à ces dernières.

La plus ancienne connue se trouvait au Lieu, au bas du village, jouxte le coude fait par le ruisseau. (déjà en 1515 un natif du Lieu, Jehan Meylan exerçait la profession de maréchal à Lausanne). Un certain Jean Piquet en reconnut la possession en l'an 1600. Cet établissement lui venait par héritage d'Euse son père. Le terrier de 1548 ne mentionnant aucune forge sur ce point, on en peut conclure que l'établissement fit apparition au cours de la seconde moitié du XVI^e s. Pendant plus de trois siècles, la forge du Lieu occupa le même site (incendies) elle ferma ses portes il y a peu d'années (19..)

Les livres de reconnaissances ne soufflent mot d'autres forges de villages. Celle que nous allons passer en revue furent surgir après l'an 1600.

La forge du Secla tombe avant 1769 où il est question de son chésal.

La forge des Charbonnières encore en exploitation par un confédéré alémanique, voisinait avec l'ancien four et la chapelle primitive.

Le Pont a compté deux forges dont l'une est encore en pleine activité. Elle doivent remonter assez haut à en juger par les multiples empreintes de marques qui décoraient ses portes massives.

La forge des maréchaux Guignard, à proximité du cimetière de l'Abbaye se vit délaissée vers la fin du siècle dernier. Cet antre noir (le chapitre consacré aux marques de maison y a fait allusion) sert actuellement de cave à légumes. Les Bloux disposent d'une forge datant d'on ne sait quand. En aurait-elle remplacé une plus ancienne, la véritable forge du passé?

Maître Capt eut forge à la Golisse (1676 et 1681) Le Sentier eut sa forge à deux pas de la Fontaine du haut du village. Abraham Bovey père et fils l'exploitaient en 1676 et 1681. Convertie qu'elle est depuis des générations en maison d'habitation qui se douterait de son existence antérieure ?

Le bas du Sentier disposa il y a un siècle à peu près d'un établissement où un maître faillandier se livrait à la fabrication des marques à feu. (ex maison Maurice).

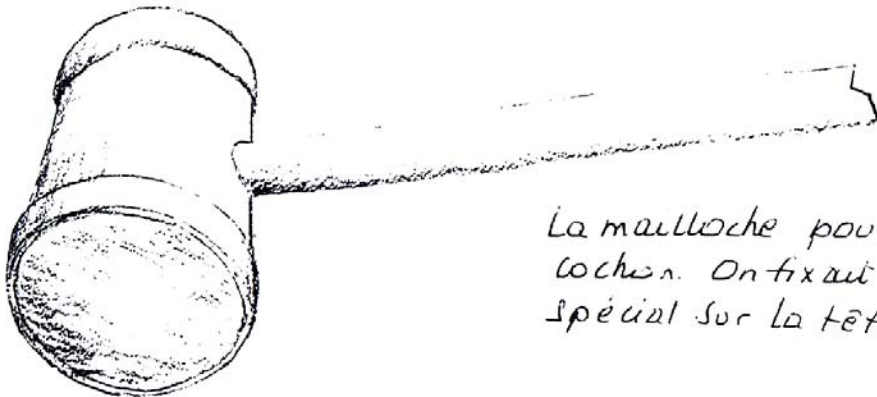
Au Brassus, la forge d'Abel Capt nous est signalée dès 1677. Cet artisan, établi à l'ombre de l'usine des Varro pourvoyait aux besoins des habitants de la région (18^e LX 1677) Abraham Aubert est au Brassus en 1762. (* 0017)
Isaac Piguet était forgeron au Bas du Chenit en 1676.

D'anciennes forges disparurent, d'autres vinrent les remplacer. Nous ne pouvons tout énumérer. A l'heure actuelle, on compte six forges en activité dans le district : une aux Charbonnières; deux au Sentier (celle des Moulins se livra longtemps à la fabrication des fourneaux garnis); une au Brassus; une aux Bioux; et une au Pont.

Il reste à dire deux mots des forges établies par des particuliers pour leur usage personnel. Certains maîtres fustiers trouvaient avantageux de cercler eux-mêmes fustes et tonneaux de leur fabrication (XVIII^es.) Ils construisirent à cet effet une petite forge indépendante ou attenante à leur habitation. Dans mon petit patelin de Derrière la Côte, il n'en existait pas moins de trois (deux appartenaient à des Aubert, une à des Golay chez le Chirurgien).

Il sera question d'autres professionnels ouvrant le métal en traitant au chapitre 6 des sonstige Berufe : fabriquants de clochettes et sonnailles; couteliers et autres. au chapitre 5 des fabriques de rasoirs, de petite mécanique etc seront passées en revue. (armuriers 2 Golay en 1785) (recensement 486 et 489). Il arrivait parfois qu'on s'approvisionnait au dehors : ainsi de serrures et de tire-portes tant à Romainmôtier qu'à Neuchâtel. Anno 1757 ("Le Memoire du secrétaire Golay") Une espagnolette fut par contre forgée par Pierrotton Rochat au Brassus (1745), plaques commandées à B.d'Aumont 1757/8 (Secrétaire).

Notes. (ms.18) Marcel Piguet 10-12, refonte de vieux fers. Vandalle vers 1830. Liquidation du Pont du Brassus. Pont et maison Jaquet (Droit sur Bomport) Détails complémentaires Hist XV (60) Historique de la Lande Hist LII (41 sq) Les Landes, mines de fer des Charbonnières Hist III 41 sq (ms 2) J.J.Rochat Hist III 50 sq Tisserands : rite à 5 b la ch en 1773 (Cpte F Golay (?)) (ms 25



La maulloche pour tuer le
cochon. On fixait un appareil
spécial sur la tête de la bête.

Complément aux forges d'après Marcel Piguet.

Moulin Herrier au Pont 1544 (10/11) concessionnaire au Brassus en 1545. Etablit un haut fourneau pour réduire le minerai et raffiner les fontes. Grâce à la pureté du combustible, fers exempts de phosphore et de soufre.

1734 Reprise de la fonte de fer par I- Jaquet.

1740 fontes brutes du dehors affinées au martinet, plus fabrication d'acier grosseir pour instruments aratoires.

On s'en tient à la refonte des vieux fers du pays, masse rendue homogène à grands coups de martinet. Excellents outils.

8 ouvriers étrangers en 1785.

Déclin jusqu'en 1827; abandon par les Jaquet. /scieries.

12) chaque village, chaque hameau avait sa forge. Point de départ de diverses fabrications.

Jacques A Golay, forgeron improvisé 1770

lampes d'horloger, fers à repasser, roues de lapidaires, fusils.

13) cloutiers du Campe (à talon) et autres.

14) couteliers du Campe et des Mollards, des Bioux.

14) rascors et burins.

Martinet Brassus Hist XV 60

historique de la Lande PAG Hist iii 43 sq.

forge Etenoz au Lieu 1692 (61 verbaux)

faiseurs de scies 1708 (Verbaux Lieu) 346 sq.

forge Meylan- Trompette (1745) mémoires Golay.

forge Pierrotton-Rochat, Brassus(

forge de Joseph Meylan (Sentler) 1750 (Mém. Golay)

Travaux de nos forgerons : s'occupent de rasserare, de la façon d'outils (varlopes), du regrepage de fers, de jeunois ? (comptes d'E G. 1773. 1779.1781). Fabriquent des chaines d'encouble; remettent des patins de chaudières 1774.

Pierre Meylan du Brassus apprend forgeron en quelques jours. (M- Piguet "Horlogerie" (47)

vieux cheval de forge au Séchéy en 1769.

Pierre Guyaz, forgeron 1710 (50) Chenit.

Forge de Combenoire signalée en 1760 VIII(6)

A I Rochat, maréchal aux Charbonnières. 1731

roue rembrayée et retachée par le maréchal du Brassus. (mot rembrayer veant de broi- braier. anc. fr. = ceintuer, bandage d'acier. Codefroy, 62. REW 1294 du goth brid = brette, d'où le composé "bretelle".)

1813, Municip (4) Permission d'établissement aux maîtres Perreard et Vauville de Morez, propriétaires des forges du Brassus.

1818(24) réclamation à leur sujet.

1823(39) Les Loye de Jougne pensent établir une fabrique d'acier au Brassus (Municip(39)

Des descendants de D. Rochat, maître de forges en Bomport s'établirent en Comté où leur nom se déforme en Rochet. Ces illustres personnages obtinrent confirmation de leur origine en 1774. (Ver- 385)

Métallurgie

Les minutes des notaires de Genève présentent, égrenés, maints détails curieux sur les *forges du Brassus* et, par ricochet, sur celles de l'Abbaye vers la fin du XVI^e et au XVII^e siècle. M. Maurice Reymond, ingénieur, m'a fait la faveur de me communiquer le résultat de ses investigations. Dans ces conditions, rien de plus naturel que de placer en tête du présent sous-chapitre ces données rétrospectives complémentaires.

L'assassinat de *Jean-Baptiste Varro* (tome II, p. 243), cheville ouvrière des usines métallurgiques, motiva l'engagement d'un *directeur*, en la personne de *Florent Lefert*, comme ses patrons d'origine piémontaise et bourgeois de Genève (Actes d'Etienne Monthoux, vol. VII, fol. 309. Année 1590).

Le séjour des Lefert au Brassus dura peu. Ils s'en furent à l'Abbaye, en acquirent la bourgeoisie et y séjournèrent pendant un demi-siècle au moins.

En 1594, un consortium disposait des forges sur la Lyonne. Le 13 mars de l'année en question, les copropriétaires (N. Manfred Balbani, seigneur de Saint-Vincent ; N. Jean Morlot, comme le précédent, bourgeois de Genève, et veuve N. Aymed Varro) cédaient leur part à N. Guillaume Varro, leur associé, et à Perrette Chevallier, sa femme (Actes d'Etienne Monthoux, vol. 45 et 53, fol. 58, F 2). Des Lefert il n'est pas question. Ainsi les usines de l'Abbaye devinrent propriété exclusive de Guillaume Varro pendant quelques années.

En 1599, revente de terrain et d'une part des usines précitées, par lesdits conjoints au marchand Ypolithe Rigaud, bourgeois de Genève, pour le prix de 1000 ducats, outre 25 écus d'or au soleil pour la dame venderesse (Actes d'Etienne Monthoux, vol. 62, fol. 47, et vol. suiv. 45).

Année 1616. « Promesse de vente à livrer barilles (bareilles) de 112 faulx chacune, l'acier fourni par les acheteurs. François d'Hauteville, Mtre foulcheur de Tanninge en Faucigny, demeurant ès forges de N. Varro au Brassus, pour N. Loys Varro, Chastelain de Jussy et N. André Morel, marchand » (Actes d'Etienne Monthoux, vol. 30, fol. 310 à 313).

Année 1619. « Convention pour la manufacture et livraison de dailles (faulx) des martinets du Brassus au Lac-de-Joux. N. Loys Varro et Abraham Capt, du Lieu, s'engagent à acheter à François d'Hauteville, Mtre foulcheur, de Tanninge, résident au Brassus tout ce qu'il fabriquera au prix de 50 francs de 30 sols, monnoye

de Vaud, le baril de 112 dailles » (Actes de Pierre Monthoux, vol. 2, fol. 66 ; voir aussi fol. 140 du vol. 4).

1627. Engagement de Michel Blanchet, maître forgeron des Clées, comme maître de forges au Brassus, au service de N. Loys Varro (Actes de Philibert Blondel, vol. 7, fol. 3).

1657. Amodiation des forges, martinets, maisons et biens de la seigneurie du Brassus par les hoirs de feu N. Loya Varro au sieur Breton (Actes de Bernard Grosjean, vol. 8, fol. 21 et 25).

1683. Amodiation des forges du Brassus par les consorts Varro pour les deux tiers et par Jean, fils de feu N. Abraham Chabray, pour l'autre tiers, à Moyse Favre de Vallorbe (Actes de Gabriel Grosjean, vol. 13, fol. 97-99).

1689. Amodiation des forges, martinets et charbonnières au Brassus par les hoirs de feu N. Daniel Chabray et consorts Varro à deux personnes du Pays de Vaud (Actes de François Joly, vol. 7, fol. 360).

Complétons cette rétrospective sur les forges du Brassus en signalant un document trouvé aux archives paroissiales du Brassus : 1645. Vente des forges à Ph. Glardon ; décret de celui-ci et reprise par Louis Varro et Ab. Chabray.

D'autre part, les actes du notaire genevois Jaques Vautier (vol. 2, fol. 127) contiennent (années 1642-1650) une procuration pour opérer la vente de *forges, four, meubles et outils, sis lieu dict Les Derriers soit Pré Rondet, soit la combe du Moussillon* (il eût fallu dire Combe de la Verrière), qui furent de feu Ayme Bulet : N. Louys Varro, à son gendre N. Abraham Chabray, pour passer vente à N. Seigneux, bourgeois de Lausanne.

Revenons au XVIII^e siècle. Espérons que l'étude des comptes et verbaux dès 1760, les actes notariés à consulter aux archives cantonales et diverses autres sources permettront de broser un tableau moins incomplet de cette belle industrie au XVIII^e siècle.

Les Meylan du Bas-du-Brassus, acquéreurs d'une part aux forges en 1698 (tome II, p. 250), cédèrent sûrement leurs droits aux Jaquet peu après. Nous voyons, en effet, ces derniers seuls appelés à payer la cense de 2 fl. 6 s. pour les forges, dès 1701, outre, en 1702, celle des forges ruinées du Bas-du-Chenit. Les biens des Jaquet se partagèrent ou plutôt faillirent se partager en 1738. Demoiselle Cotaux, veuve de Dd Jaquet, réclama du Consistoire local, par le canal de son tuteur le lieutenant Js-Dd Le Coultre, que son beau-père fût contraint à une manifestation... de tous les biens indivis, en vue de légitime partage (18 septembre

1738). L'intimé finit par se soumettre, non sans tergiversations. Sans doute parvint-on à s'accorder sur un paiement en espèces de la part de Dd Jaquet.

Par les comptes du Chenit pour l'an 1750, nous savons que les deux frères *Rochat* étaient alors maîtres des forges du Brassus pour un quart. A ce titre, ils délivrèrent des fournitures à la commune du Chenit pour la somme de 109 fl. 3 s. 6 d.

Le consortium durait encore vingt ans plus tard. Le Conseil attribua en 1769 à un Jaquet et au commis Rochat du bois pour les « achenaux » de leurs forges.

Il fallut procéder l'année suivante à la rebâtisse des forges. Le bailli et le Conseil du Chenit concédèrent les plantes nécessaires.

Que produisaient les forges ? Des barres de fer (1779), des plaques de foyer, toute sorte de « fermente » (lors de la reconstruction de l'église en 1725, Jaquet eut la gentillesse de passer sa note par profits et pertes), des instruments aratoires, des « dailles » (en 1616 et 1619, selon M. Reymond).

Selon P.-A. Golay, dont la source m'est inconnue, les Jaquet renoncèrent, vers 1740, à l'exploitation coûteuse des mines des Charbonnières. Ils éteignirent leurs hauts fourneaux et commencèrent à faire venir de la fonte du dehors (« Notes historiques sur la Lande », *Feuille d'Avis de la Vallée* du 18 octobre 1934).

D'après Marcel Piguet (*Histoire de l'Horlogerie*), la fonte du fer, un moment abandonnée, reprit en 1734. Dès 1740, les fontes brutes du dehors, entre autres les saumons de Rochejean, furent affinées au martinet. On connaissait aussi les procédés de fabrication d'un acier grossier. On finit par s'en tenir à la refonte des vieux fers du pays, masse rendue homogène à grands coups de martinet. En 1785, l'usine occupait huit ouvriers étrangers. Le déclin ne faisait que commencer.

Les martinets. — Il semble découler de certains documents que le Brassus en distingue deux : celui des seigneurs, sur l'emplacement de la poste actuelle, et celui, puîné, des Piguet de Chez-Meylan, dit martinet du bas. Celui-ci passa (selon Paul Piguet qui le tient sans doute d'une tradition familiale) au chirurgien Golay. En 1740, le martinet en question dépendait de Jaques Meylan et de Daniel Reymond, qui songeaient à le convertir en scierie. Le Lieu et, sans doute, l'Abbaye furent invités à donner leur approbation à cette transformation. Ce martinet du bas devait se trouver au plus raide de la pente, à gauche du torrent. L'Ecusson en occupe l'emplacement.

Monopole des mines de la Vallée. — Jaquet, qui le détenait, entra en conflit à ce sujet avec le Lieu et les usiniers de l'Abbaye. Nous sommes, pour l'instant, des plus sommairement renseignés sur ce litige. Le Lieu eut à payer 3 fl. 6 s. pour sa part de frais (comptes, 6 juillet 1725).

Nos archives communales disposent d'un plan d'une *mine au trésor* enfoui aux Grandes-Roches sur la *commune de Bise*. Diverses cartes servent à retrouver l'emplacement de la cachette. Le document, ni daté, ni signé, paraît remonter au milieu du XVII^e siècle. Vu la nature des lieux, il ne peut s'agir d'une mine. Quelque amateur tentera-t-il un jour de le récupérer ?

Parmi les *noms des mineurs*, celui de *Jaiquant* a surnagé. Il fit neuf journées pour le compte de la commune en 1731 et toucha un salaire de 13 fl. 6 s. Lucien Reymond a fait de cet ouvrier l'un des personnages de ses *Mineurs de la Dent de Vaulion*. Un lieu-dit, *Le Creux-à-Jaiquant*, s'applique encore à l'endroit où l'on extrayait le minerai destiné aux fonderies voisines des Hennezel au Bas-du-Chenit.

Auguste Piguet, Le Chenit III, 1971